

# RÉSERVATION

## BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

17 NOVEMBRE 2024

9H - 17H

Nom prénom: .....

Adresse: .....

Code postal/Ville: .....

Téléphone/Mail: .....

**Nombre d'emplacement(s): ..... x 11€**

### Petit déjeuner et/ou déjeuner:

*Non Obligatoire*

- **Formule petit déjeuner - 2€:**

*La formule contient un café ou un thé ainsi qu'une viennoiserie*

Quantité: ..... x 2€

- **Formule déjeuner - 5€:**

*Veillez indiquer la ou les quantité(s) souhaitée(s) en face de chaque formule ci-dessous*

- Sandwich poulet + chips + crêpe nutella: ..... x5€
- Sandwich poulet + chips + crêpe sucre : ..... x5€
- Sandwich jambon + chips + crêpe nutella: ..... x5€
- Sandwich jambon + chips + crêpe sucre : ..... x5€

**Je joins la somme totale de: ..... €**

par chèque ou espèces (seul le règlement valide votre réservation).

Règlement à déposer au 3 Grande Rue Appartement 1, 37270 Azay sur Cher ou dans la boîte aux lettres APE au niveau de l'école maternelle

Le numéro d'exposant vous sera attribué le dimanche matin  
Renseignements: apezaysurher@gmail.com

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions de la bourse aux jouets et puériculture

**Date:** .....

**Signature:**

## BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

### RÈGLEMENT DE LA BRADERIE

1. L'APE d'Azay sur Cher organise une bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture le **dimanche 17 novembre 2024** à la salle Jacques Revaux de **9h à 17h**.
2. **L'installation des exposants s'effectuera à partir de 7h30** le dimanche selon un numéro d'emplacement qui sera affiché à l'entrée.
3. **Seuls les articles pour enfants** (jouets, vêtements, accessoires) et les vêtements de grossesse seront acceptés.
4. Aucun remboursement ne pourra être effectué avant, pendant, ou après la manifestation. Chaque exposant s'engage à rester jusqu'à la fin de la braderie.
5. **Le simple fait de participer entraîne l'acceptation** de ce règlement dans son intégralité.
6. **L'emplacement sera d'environ 2,40m pour un montant de 11€.** deux tables et deux chaises seront fournies. Deux personnes maximum par stand. Deux emplacements maximum par réservation sont autorisés.
7. Le plan des emplacements sera prédéfini et non modifiable.
8. L'APE ne peut être tenue pour responsable en cas de perte, vol ou casse.
9. Chaque exposant doit prévoir son propre fond de caisse.
10. **L'APE proposera un service de restauration** (sandwich, buvette, crêpe...). Les exposants ont la possibilité de réserver leur formule via le coupon de réservation d'emplacement.
11. Afin de faciliter l'accès aux visiteurs, nous demandons à chaque exposant, après déchargement et installation, de bien vouloir garer son/ses véhicule(s) sur le parking du cimetière. Le parking de la salle Revaux sera de nouveau accessible aux exposants à partir de 17h.
12. La réservation des emplacements se fait dans la limite des places disponibles.
13. Veillez à nous avertir si vous avez des portiques. Les objets encombrant seront visibles sur l'estrade.

Pour toute autre question: apezaysurher@gmail.com ou 06.75.93.71.96